



## GARANTIE

Les Portes Decko inc. exécuteront le service après-vente dans le territoire desservi par ses techniciens pour la période inscrite dans le tableau ci-dessous à compter de la date d'installation et/ou vente à l'acheteur finale.

Les Portes Decko garantissent à l'acheteur d'origine que ses portes fabriquées sont exemptes de tout défaut de fabrication imputable aux matériaux, sous réserve des conditions et limitations.

COMPOSANTES	GARANTIE	PÉRIODE DE REMPLACEMENT OU RÉPARATIONS SANS FRAIS
QUINCAILLERIE & MOUSTIQUAIRE	<b>Pièces 5 ans</b> Contre tout défaut de fabrication	<b>1 an</b>
UNITÉS SCELLÉES	<b>Pièce 10 ans</b> Formation de buée ou infiltration de poussière à l'intérieur de l'espace déshydraté, constituant une obstruction réelle à la vision selon la norme du Code du bâtiment  Bris thermique verre <b><u>INTÉRIEUR</u></b> <b><u>SEULEMENT</u></b>	<b>1 an</b>
CARRELAGE D'ALUMINIUM	<b>10 ans</b> Contre tout défaut de fabrication	<b>1 an</b>
COMPOSANTE DE VINYLE -BLANC	<b>20 ans</b>	<b>1 an</b>
COMPOSANTE DE VINYLE ET ALUMINIUM -COULEUR ET/OU PEINTURÉ	<b>10 ans</b> Contre écaillage, craquement, formation de cloques et décoloration excessive.	<b>1 an</b>

Le manufacturier se réserve le droit d'apporter des modifications ou changements aux produits ce, sans préavis.